






Certificat en gestion de l'information numérique

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE BIBLIOTHÉCONOMIE ET DES SCIENCES DE L'INFORMATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-053-5-1
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Certificat en gestion de l'information numérique
TYPE	Certificat
CRÉDITS	30 crédits
COTE R MINIMALE	20.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Nancy Houle 514 343-6646

nancy.houle@umontreal.ca →

Yvon Lemay (Responsable du programme) 514 343-7552

yvon.lemay@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission

<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

Le certificat en gestion de l'information numérique (GIN) s'articule autour de 2 perspectives :

- comprendre les enjeux et maîtriser les méthodes impliquées dans les diverses étapes de la gestion de l'information numérique : créer, convertir, entreposer, organiser, sécuriser, retrouver, diffuser, conserver l'information numérique;
- maîtriser les concepts sous-jacents aux outils de gestion de l'information numérique. Tous les cours comprennent donc des travaux pratiques en laboratoire d'informatique.

Ce certificat s'adresse aux cégépiens, notamment :

- aux finissants en techniques de bureautique ou de documentation;
- aux candidats universitaires qui font un programme de majeure / mineure ou de trois mineures ou certificats;
- aux étudiants qui ont déjà complété un 1^{er} ou même un 2^e cycle et qui veulent acquérir les compétences offertes par le certificat;
- aux professionnels de l'information qui souhaitent une mise à jour de leurs connaissances;
- aux gestionnaires de l'information numérique déjà sur le marché du travail (conception, gestion de sites Web);
- à la clientèle étudiante de la Faculté de l'éducation permanente.

Objectifs

Ce certificat prépare l'étudiant à exercer des activités de gestion de l'information numérique par le développement de compétences sur les plans de la création, de l'organisation, de la préservation, de la recherche et de la diffusion de cette information. Il lui permettra d'évoluer avec aisance dans un environnement de travail hautement technologique.

Forces

- Formation à la fine pointe des nouvelles réalités technologiques en intégrant, par exemple, les outils de gestion de contenu (CMS), de gestion de documents (GED) et ceux du web collaboratif (blogs, wikis, etc.).
- Les administrateurs sont confrontés à une masse d'information numérique croissante générée par les organisations dans l'exercice de leurs activités. Ils sont de plus en plus convaincus de la nécessité d'embaucher des spécialistes pour gérer cette information.

Perspectives d'avenir

Le détenteur d'un certificat en gestion de l'information numérique est préparé à occuper des postes de :

- gestionnaire de sites web,
- conseiller en information numérique,
- spécialiste en recherche d'information numérique,
- responsable de la gestion des documents électroniques.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **ADMINISTRATEUR DE BASES DE DONNÉES**
- **ERGONOMISTE**
- **DESIGNER D'INTERFACE MULTIMÉDIA**
- **EXPERT-CONSEIL EN INFORMATIQUE**
- **GESTIONNAIRE DE RÉSEAUX INFORMATIQUES**
- **PROGRAMMEUR-ANALYSTE**
- **SPÉCIALISTE EN SÉCURITÉ DE SYSTÈMES INFORMATIQUES**
- **CHARGÉ DE VEILLE STRATÉGIQUE**
- **DIRECTEUR INFORMATIQUE MULTIMÉDIA**
- **DIRECTEUR DE PRODUCTION MULTIMÉDIA**
- **CONCEPTEUR-IDÉATEUR DE PRODUITS MULTIMÉDIAS**
- **ADMINISTRATEUR DE SYSTÈMES INFORMATIQUES**
- **ANALYSTE EN INFORMATIQUE**
- **ANALYSTE EN INFORMATIQUE DE GESTION**
- **ARCHITECTE DE SYSTÈMES INFORMATIQUES**
- **ASSEMBLEUR-INTÉGRATEUR EN MULTIMÉDIA**
- **CHARGÉ DE PROJET MULTIMÉDIA**
- **CONCEPTEUR DE LOGICIELS**
- **WEBMESTRE**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Archivistique	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-056-5-1	Soir
Communication appliquée	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-226-5-1	Soir
Informatique appliquée	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-175-5-0	Soir
Sciences de l'information (archivistique et bibliothéconomie)	Maîtrise	51 crédits	2-055-1-2	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} août 2021
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2022** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2022** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2022** ?

Hiver

- **Hiver 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} novembre 2021

Structure du programme (1-053-5-1)

Version 02 (A17)

Le certificat comporte 30 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du certificat sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Bloc 71A

Obligatoire - 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
INU 1001	Introduction à l'information numérique	3.0S	INU 1030	Préservation de l'information numérique	3.0S
INU 1010	Création de l'information numérique	3.0S	INU 1040	Recherche de l'information numérique	3.0S
INU 1020	Organisation de l'information numérique	3.0S	INU 1050	Diffusion d'information numérique	3.0S

Bloc 71B

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ARV 1050	Introduction à l'archivistique	3.0S	COM 2710	Innovations, technologies et sociétés	3.0
ARV 1052	Typologie des archives	3.0S	IFT 1810	Introduction à la programmation	3.0J S
ARV 2955	Histoire du livre et de l'imprimé	3.0	IFT 1912	Initiation aux chiffriers électroniques	3.0S
ARV 3054	Gestion archives numériques	3.0S	IFT 1931	Initiation aux bases de données	3.0S
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S	IFT 1941	Traitement et montage vidéo	3.0J S
COM 1560	Communication infographique	3.0J	IFT 2720	Introduction au multimédia	3.0S
COM 1571	Initiation à la photographie numérique	3.0J	INU 3000	Projet d'intégration	3.0
COM 2021	Technologies et travail en collaboration	3.0	INU 3011	Documents structurés	3.0S
COM 2571	Interfaces et scénarisation	3.0J	INU 3051	Information et sites Web	3.0S
COM 2590	Communautés virtuelles, réseaux sociaux	3.0J	INU 3052	Gestion de systèmes d'info. en réseau	3.0S

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Archivistique	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-056-5-1	Soir
Informatique	Baccalauréat	90 crédits	1-175-1-0	Jour
Informatique appliquée	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-175-5-0	Soir
Sciences de l'information (archivistique et bibliothéconomie)	Maîtrise	51 crédits	2-055-1-2	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescription d'inscription

Le cours INU1001 est préalable ou concomitant à tous les cours de sigle INU.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international (TFI)* a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au certificat en gestion de l'information numérique. Le programme est associé au secteur Sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.